




QUESTIONS AUX CANDIDATS AUX LEGISLATIVES 2017

ENVIRONNEMENT DE L'ABEILLE

INSECTICIDES NEONICOTINOÏDES




-  Vous engagez-vous à défendre fermement l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, y compris du sulfoxaflor et de la flupyradifurone?

Contexte :

En 2016, le législateur français a décidé d'interdire les insecticides néonicotinoïdes au 1er septembre 2018 avec des dérogations possibles jusqu'en juillet 2020.

En 2015, l'Union européenne a autorisé deux matières actives insecticides : le sulfoxaflor et la flupyradifurone. Bien que leurs producteurs le contestent, ces deux molécules sont de la famille des néonicotinoïdes. Leur toxicité pour les abeilles a fait l'objet de réserves importantes de la part de l'Agence Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA).


REDUCTION DE L'UTILISATION DES PESTICIDES ET SOUTIEN A UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DES POLLINISATEURS

-  Soutiendrez-vous la recherche en faveur des alternatives aux pesticides chimiques ?
-  Agirez-vous pour que la vente des pesticides soit séparée du conseil technique à destination des agriculteurs?
-  Soutiendrez-vous les efforts de transition de l'agriculture dite intensive vers une agriculture plus respectueuse des pollinisateurs (bio et label « Bee Friendly ») ?

Contexte :

Lancé en 2009, le plan Ecophyto 1 n'est pas parvenu à atteindre son objectif de réduction des pesticides de 50%. Ecophyto 2 a repoussé cet objectif à 2025 et met en œuvre des expérimentations intéressantes qui doivent encore faire leurs preuves (comme les certificats d'Economie de Produits Phytopharmaceutiques). Mais le verrouillage sociotechnique de l'utilisation des pesticides dans le monde agricole est tel qu'il faut appliquer des mesures plus ambitieuses. Une part substantielle du chiffre d'affaire des coopératives agricoles dépend de la vente de pesticide : le conseil technique des agriculteurs n'est que trop rarement indépendant des intérêts liés à la vente. De plus, les efforts des agriculteurs qui s'engagent pour une agriculture respectueuse des pollinisateurs doivent être accompagnés et valorisés. L'agriculture bio est une réponse à cet enjeu tout comme le label « Bee Friendly ». En récompensant la réduction des pesticides et l'exclusion des produits les plus toxiques pour les pollinisateurs, « Bee Friendly » est un exemple de valorisation.

OGM


-  Vous engagez-vous à défendre l'interdiction stricte de la culture des OGM agricoles et à agir pour que la réglementation OGM s'applique aux nouveaux OGM (NBT-New Breeding techniques)?


Contexte :

La France a interdit la culture des plantes transgéniques à des fins commerciales. Mais le génie génétique appliqué à l'agriculture a créé de nouveaux OGM, issus de techniques distinctes de la transgénèse. Le devenir juridique de ces plantes est aujourd'hui totalement

inconnu. Pour mieux les commercialiser, leurs promoteurs souhaitent les exempter de la réglementation applicable aux OGM et ainsi éviter l'évaluation préalable, l'autorisation et l'étiquetage. Ces plantes sont pourtant des OGM selon leur définition européenne, avec les risques induits par cette modification et la dissémination dans l'environnement.

FRELON ASIATIQUE

 Serez-vous localement acteur de la mise en place d'un plan de lutte construit et validé en collaboration étroite avec les apiculteurs, à l'image du plan mis en place dans le Morbihan ?

 Etes-vous favorable à la reconnaissance du piégeage de printemps des reines fécondées comme mesures de lutte ?


Contexte :

Le frelon asiatique est entré en France au début des années 2000 et depuis lors, il a colonisé les $\frac{3}{4}$ du territoire et plusieurs pays d'Europe, causant des dégâts importants pour les apiculteurs. En l'espace de 12 ans, aucune mesure réellement efficace n'a été mise en œuvre par l'Etat français.

Les apiculteurs sont contraints de s'organiser localement pour coordonner la lutte avec le soutien des collectivités territoriales et de certains députés et sénateurs volontaires. Outre la protection des ruchers et la nécessaire destruction des nids, la mesure de lutte la plus efficace est le piégeage des reines fécondées au printemps. Mais cette mesure ne fait pas l'unanimité. Le Muséum National d'Histoire Naturelle conteste sa préconisation alors que d'autres centres de recherche y sont favorables.

FILIERE APICOLE


MARCHE DU MIEL

 Etes-vous favorable à une évolution de la réglementation relative à l'étiquetage des pots de miel (sur le même modèle que l'Italie) ?

Contexte :

Le marché du miel est atone depuis deux ans. Malgré une saison apicole très mauvaise, - moins de 10 000 tonnes pour un marché supérieur à 40 000 tonnes- le volume des transactions est très faible. De nombreux apiculteurs professionnels vendant en vrac n'arrivent pas à écouler leur production. Certaines sociétés de conditionnement préfèrent acheter des miels étrangers vendus à vil prix... De fait, lorsque les apiculteurs trouvent des débouchés, les prix pratiqués ne couvrent plus les coûts relatifs à la production du miel et ne sont donc plus rémunérateurs. Le marché du miel est confronté également au problème des miels frauduleux. 40% de la production mondiale de miels serait adultérée. Une évolution de la réglementation de l'étiquetage – sur le même modèle que celui italien – indiquant les origines par pays des miels composant des miels de mélange garantirait davantage de transparence auprès du consommateur et les inciterait à acheter des miels français.


SANITAIRE


 Dans le cadre de la lutte contre varroa, œuvrerez-vous pour une simplification de l'accès aux médicaments bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché ?

Contexte :

La lutte contre l'acarien varroa (parasite, très contagieux, de l'abeille adulte et du couvain présent partout en France) constitue une préoccupation majeure des apiculteurs ; certains traitements anti-varroa, bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché, sont fournis aux apiculteurs sur ordonnance délivrée par un vétérinaire. Une simplification d'accès à ces médicaments améliorerait la lutte contre cet acarien.


SOUTIEN ECONOMIQUE A LA FILIERE

 Etes-vous favorable à une simplification et à une harmonisation de la reconnaissance en calamité agricole entre les départements ?

 Etes-vous favorable à la mise en place d'aides spécifiques aux apiculteurs lors des années où les conditions météorologiques sont catastrophiques, en réelle concertation avec ces derniers ?

Contexte :

En cas de crise, les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics lors des années où les conditions météorologiques ont été catastrophiques n'ont pas répondu au préjudice économique dont ont été victimes certaines exploitations. A titre d'exemple, le fonds d'allègement des charges déclenché en 2013 n'a concerné qu'une infime minorité d'apiculteurs car les critères d'éligibilité étaient très restrictifs.

 Etes-vous favorable à l'exonération fiscale du micro-bénéfice agricole pour les apiculteurs en possession de moins de 50 ruches ?

Contexte :

Le régime du micro-bénéfice agricole est venu remplacer le régime du bénéfice forfaitaire. Ce régime prévoyait une tolérance fiscale pour les apiculteurs en possessions de moins de 10 ruches. En raison des services de pollinisation rendus par les apiculteurs et du fait que les apiculteurs en possession de moins de 50 ruches ne bénéficient d'aucune aide pour la conduite de leur activité, il nous semble avisé et judicieux que ces apiculteurs soient exonérés de ce régime fiscal. A titre d'exemple, les apiculteurs allemands ne sont imposés qu'à compter de 30 ruches, au motif de la reconnaissance par les pouvoirs publics du service rendu par les apiculteurs à toute la société. A suivre...

COMITE DE SOUTIEN DES ELUS A L'ABEILLE ET A L'APICULTURE

 Rejoindrez-vous le comité de soutien des élus à l'abeille et à l'apiculture ?

Contexte :

En 2010, l'UNAF a lancé le Comité de soutien des élus à l'Abeille et à l'Apiculture, constitué de parlementaires et d'élus locaux. Grâce à ce comité, lorsque certaines thématiques liées principalement aux politiques agricoles et environnementales sont abordées dans les hémicycles, les parlementaires sont appelés à questionner, approuver, refuser ou proposer des alternatives à des décisions qui n'iraient pas dans un sens favorable aux besoins de la filière apicole (<http://www.comiteelusabeille.org>).